

Ça vaut le détour

Mare de l'Essay

C'est une excavation importante, remplie d'eau douce, située sur la charrière du Commerce. Elle est traversée du sud au nord par le Ruet du Goulot qui portait du « petit Essay », aujourd'hui disparu, situé sous le val d'Agon. Elle appartenait aux seigneurs d'Agon, à qui les pêcheurs devaient une part des anguilles et des carpes qui y étaient prises.

Avec son cadre champêtre, la mare de l'Essay est l'endroit idéal pour les promenades familiales, lorsque le vent ou le temps ne sont pas propices aux activités de plage.

Église Saint Evroult

Nef du XII^e siècle et certaines parties du XI^e siècle. Sa tour clocher couverte d'un enduit blanc servait d'amer (repère) aux bateaux pour entrer dans le havre.

Dike ou « di »

Attesté dans la Charte de 1268, cette levée de terre artificielle limite le marais maritime, zone de pacage des moutons de prés-salés. Elle protège les champs cultivés des inondations de la Sienne et de la mer.

Roselière

Petite zone humide à roseaux. Ils entourent une petite mare et annoncent la mare suivante.

Mare de la commune

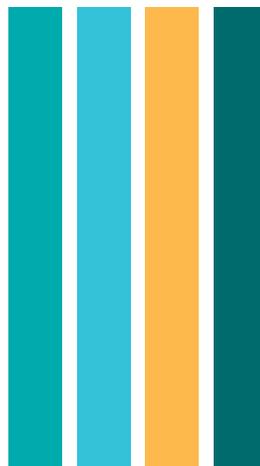
Retenue d'eau douce en arrière d'un ancien cordon dunaire. Son nom fait référence à la mise en commun des mielles où les paroissiens pouvaient faire paître leurs bestiaux de septembre à mi-mars.

Sémaphore

Il a été construit en 1861 pour surveiller les Anglais qui pêchaient en fraude dans le secteur. En 1931, le Sémaphore a été rehaussé afin que la surveillance des contrebandiers ne soit plus gênée par la construction de nouvelles villas sur la côte. Il a été vendu à un particulier en 1965.

Le Passous

Désignait un étroit passage de terre ferme entre les deux mares de l'Essay et de la commune.



D'une mare à l'autre

Mare à Jorre, Mare de l'Essay, Mare de la commune ont des points communs : elles sont situées en pied de coteau, elles sont peu profondes, et elles sont constituées d'eau douce dont le niveau est plus ou moins influencé par la marée. Ces anciens marais arrière-littoraux sont classés « zones humides ».



Pour + d'infos

6, Place du 28 Juillet
50230 AGON-COUTAINVILLE
Tel +33 (0)2 33 19 08 10
contact@agoncoutainville.fr
www.agoncoutainville.fr

Numéros utiles

Météo **3250** - Secours **112** En cas d'urgence, à partir d'un téléphone mobile



Photos © Mairie Agon-Coutainville, D.R.



PROMENADE

2

3 km • 1h00

Départ depuis la mare de l'Essay

Balilage Bleu

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction



D'une mare à l'autre

Pas à pas

-  **Point de Départ** à la Mare de l'Essay (parking).
-  Prendre la charrière du Commerce vers le nord puis à droite le chemin des Banques sur 500 m.
-  Arriver rue du Feugré, et prendre en face (un peu à droite) la rue du Castel.
-  Traverser la rue de la Couraierie, prendre le chemin des Mârettes et arriver rue Fernand Lechanteur, suivre la rue Lechanteur jusqu'à la place de l'Église (Cardinal Gerlier).
-  Traverser la RD44, prendre la rue Jean Eguay, puis la rue Armand Johier, et à droite la rue Eugène Bosquet sur 400 m, jusqu'à la rue d'Agon. 
-  Prendre à gauche le rue d'Agon sur 400 m puis, à droite, la côte au Paysant jusqu'au domaine maritime. 
-  Prendre à droite le GR223 pendant 400 m, sur la butte. (Dike) Sur la droite, voir une roselière.
-  Arriver à la rue du Mont Morel, la prendre à droite sur 500 m, puis prendre à gauche le second chemin (chemin de la Morandière, situé au niveau de maisons). (sur la droite, roselière entre les maisons)
-  À 150 m, prendre à droite le chemin de la Mare de la Commune. Rejoindre la Mare de la Commune.
-  Continuer jusqu'à la charrière de la Haule. Prendre à gauche la charrière de la Haule, puis à droite la charrière du Commerce. Suivre la charrière du Commerce sur 1100 m, jusqu'à la Mare de l'Essay.

